

La Haute-Saône avance !

2007 - 2011 : bilan de 4 années de travail

SOMMAIRE

En 2012 : 2 députés au lieu de 3 pour la Haute-Saône

page 2

L'autoroute, ça roule

page 3

La filière automobile sauvée

page 4

Sur les rails

page 5

Un hôpital neuf au cœur de la Haute-Saône

page 6

Une nouvelle étape pour le projet VESOUL 2020

page 7

Un homme de terrain attaché à son terroir

pages 8 & 9

Le commerce de proximité soutenu

page 10

Le contournement de Port-sur-Saône, 1^{ère} priorité

page 11

Le pont de Rigny reconstruit

page 12

Le projet de loi d'Alain Joyandet pour les maires

page 13

Des bénéfices partagés

page 13

Dépendance, une réforme universelle

page 14

À l'écoute des agriculteurs

page 14

De Champlitte au conseil des ministres : itinéraire

page 15

La France avance

page 16



Alain Joyandet, député de la première circonscription
Energie, volonté, proximité et écoute

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Après plus de deux ans passés au gouvernement, j'ai repris mon travail de député. Pendant toute cette période, j'ai continué à agir pour la Haute-Saône. Je vais actuellement à votre rencontre dans toute la circonscription de Vesoul – Gray comme je l'ai toujours fait, année après année.

*L'objectif est simple : **vous écouter** car je sais que beaucoup reste à faire ou à corriger et **vous rendre compte** du travail accompli.*

*En tant que maire de Vesoul, je mesure au quotidien combien **la crise a été difficile pour tous** : familles, entreprises et services publics.*

Vos élus de tous bords - et ceux de la majorité présidentielle en particulier - ne sont pas restés inactifs.

*Ce journal rappelle l'essentiel **des résultats** de cette mobilisation que je conduis, en équipe, pour les Haut-Saônoises et les Haut-Saônois auxquels je suis tellement attaché.*

Au plan national, avec le Président de la République et le Gouvernement, nous avons obtenu des résultats incontestables, malgré les crises financières et économiques internationales.

*Vous pouvez compter sur **mon total dévouement**.*

Alain Joyandet
Député de Haute-Saône
Maire de Vesoul
Ancien ministre

www.joyandet.fr



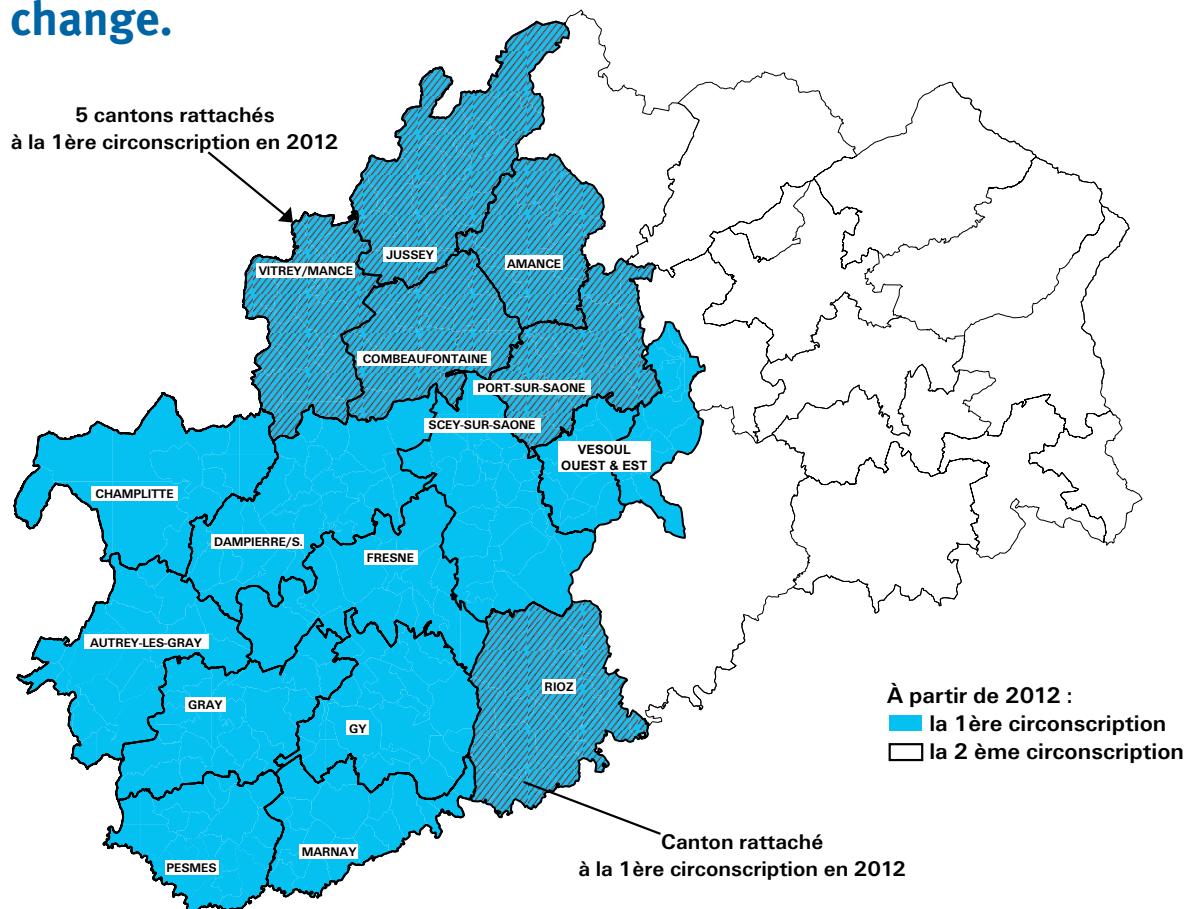
En 2012 : 2 députés au lieu de 3 pour la Haute-Saône

En juin 2012, année des prochaines élections législatives, la circonscription de votre député change.

Explications :

La répartition des 577 sièges des députés sur l'ensemble du territoire français datait de 1986. Afin de prendre en compte l'augmentation de la population française, passée de 54 à 63 millions, tout en **maintenant constant le nombre de députés**, un nouveau redécoupage entre en vigueur à partir des élections législatives de juin 2012.

En Haute-Saône, le nouveau découpage électoral nous replace dans la situation d'avant 1986. **Les trois circonscriptions actuelles sont refondées en deux circonscriptions.** La première circonscription de Haute-Saône au sein de laquelle est élu votre député Alain Joyandet, intègrera le canton de Rioz et les cantons de Port-sur-Saône, Amance, Combeaufontaine, Vitrey-sur-Mance et Jussey.



Le député suppléant



Patrice Debray

Député suppléant depuis 2002, Patrice Debray a remplacé Alain Joyandet lors de son passage au Gouvernement pendant plus de deux ans, d'avril 2008 à août 2010. Le docteur Debray, médecin à Gray a donc été votre député pendant toute cette période. Il a exercé son mandat en parfaite osmose avec Alain Joyandet. Il a été très efficace et présent. À l'Assemblée nationale, il s'est beaucoup investi dans les domaines qui touchent à la santé et soutenu les dossiers de la Haute-Saône.

L'équipe du député

Afin de répondre aux diverses demandes de ses concitoyens le député Alain Joyandet travaille avec une équipe de quatre assistants parlementaires, disponibles et professionnels.

Collaboratrices parlementaires en Haute-Saône



Fanny Caille

Fanny Caille

Mariée, 2 enfants, Chanoise, maîtrise en Sciences de l'Éducation.



Marie Breton

Marie Breton

Mariée, 2 enfants, Grayloise et adjointe au commerce à la ville de Gray, master de Géographie aménagement du territoire.

Collaborateurs parlementaires à Paris



Alexis Bouygues

Alexis Bouygues

Célibataire, master en Ingénierie politique en institut d'études politiques.



Philippe Bouton

Philippe Bouton

Marié, 2 enfants, cadre hospitalier, travaille avec le député à temps partiel.

Secrétariats parlementaires en Haute-Saône :

GRAY

5 - 7 avenue Carnot - Gray
tél. 03 84 64 89 81 • mail : contact@joyandet.fr

VESOUL

Hôtel de Ville - 58, rue Paul Morel - Vesoul
tél. 03 84 92 32 61 • mail : contact@joyandet.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
tél. +33 1 40 63 60 32
mail : ajoyandet@assemblee-nationale.fr



Retrouvez Alain joyandet sur le terrain en video et toute l'actualité du député sur son blog :

www.joyandet.fr

L'autoroute, ça roule

Le dossier a été retenu au titre du désenclavement et de l'équité territoriale et vient d'être inscrit dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

Il roule pour... l'autoroute ! « C'est un travail au quotidien » répond Alain Joyandet quand on l'interroge.

Depuis longtemps, l' élu local qu'il est, a mesuré l'intérêt d'un tel aménagement, notamment pour le site Peugeot-Citroën de Vesoul, centre mondial de la pièce de rechange d'où des centaines de camions quittent chaque jour la ville préfecture en direction de Paris.



Le 29 janvier 2011, Alain Joyandet et Michel Raison annoncent l'inscription au SNIT.

Plus de rapidité dans l'acheminement des pièces, c'est la garantie de voir non seulement les emplois consolidés, mais aussi synonyme d'embauches. Car, « sans désenclavement, on ne peut pas développer un territoire ».

Le Président de la République, en visite au sein de l'usine de Vesoul le 15 janvier 2009, jour où il présentait ses vœux aux forces vives de la nation, avait été convaincu d'une telle liaison rapide. Cette autoroute apportera un ballon d'oxygène à une grande partie du département qui souffre.

Fin janvier, **Alain Joyandet**, député et président de l'Association pour la construction



Alain Joyandet sur le site Peugeot-Citroën.



L'autoroute reste le moyen le plus sûr en matière de sécurité et le plus efficace en terme de développement.

d'une liaison rapide Langres-Vesoul, et **Michel Raison**, secrétaire général, **ont obtenu que le tronçon autoroutier de 80 km qui relie Vesoul à Langres soit retenu au titre du désenclavement et de l'équité territoriale, dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)** prévu par la loi sur le Grenelle de l'Environnement. Cette étape était décisive pour la suite du dossier.

Cette autoroute dont la mise en circulation est programmée vers 2018 est l'aboutissement d'un long processus.

En 1996, suite aux restructurations militaires et sur arbitrage du Président de la République, la décision de réaliser une autoroute concédée avait été prise.

Le projet avait été annulé par la gauche plurielle et remplacé par un projet de 2x2 voies express dont la mise en service était programmée pour 2030.

C'est donc un nouveau départ ! Mais comme tout dossier, il faudra le surveiller comme le lait sur le feu. Par ailleurs, et c'est capital, l'État apporte 75 millions dans la corbeille pour la déviation de Port-sur-Saône prévue pour 2014. Avec les collectivités Région et Département, c'est (au total) 100 millions pour le contournement, soit la totalité des travaux.

Il sera ensuite reversée dans la concession autoroutière. Une concertation publique s'est déroulée du 18 décembre 2009 au 25 janvier 2010. La déviation contournera Port-sur-Saône par la droite dans le sens Vesoul-Paris.

LE CHIFFRE

75 : en millions d'euros, la somme obtenue en juin 2009 (part État) pour la déviation de Port-sur-Saône par Alain Joyandet dans le cadre du Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires du réseau routier national (PDMI) sur la période 2009-2014. Pour la Franche-Comté, l'enveloppe est de 157,52 millions d'euros.



Une sortie d'autoroute prévue à Port-sur-Saône et une à Combeaufontaine.

MAGA
MOBILIER • DECO • ELECTRO

VESOUL | **LURE**

Espace de la Motte - 70000 VESOUL
Tél : 03 84 76 21 33

Z.I. Aux Cloyes - 70200 LURE
Tél : 03 84 62 79 57

Service public GBTEC
03 84 40 03 00
RCS LURE B322 045 483



FOUINE bazar

Vesoul • Gray • Héricourt

La filière automobile sauvée

Directement touchée par la crise économique, la filière automobile, et surtout Peugeot-Citroën Vesoul, a bénéficié du « Pacte automobile » mis en place par le Gouvernement en 2009. En contrepartie d'engagements sur le maintien de la production sur le territoire national et l'abandon de tous plans sociaux. Le député s'est fortement investi dans ce dossier.



Près de 4 000 salariés au sein du centre mondial des pièces détachées de PSA Peugeot-Citroën est situé à Vesoul.

Alors que les ventes s'effondraient et que l'on annonçait une crise sans précédent depuis 1930 pour le secteur de l'automobile, **le Gouvernement a défendu auprès de la Commission européenne un plan spécifique, « le pacte automobile »**, prévoyant des aides spécifiques à la filière notamment sous la forme de prêts de plusieurs milliards d'euros.

Une intervention forte de l'État qui a permis de **sauver le secteur de l'automobile**. Aujourd'hui, avec trois ans d'avance sur le calendrier prévu, les constructeurs français ont remboursé à l'Etat ces prêts accompagnés de 715 millions d'euros d'intérêts !

Le plan a parfaitement rempli son rôle, aidant les entreprises dans une période où elles ne trouvaient plus de financements auprès du système bancaire.

Une autre mesure a également permis de consolider l'activité de la filière automobile : **la prime à la casse** a maintenu les ventes et la production de véhicules en France alors que tous les pays, même les plus solides, tous les constructeurs, même les plus robustes, ont été touchés de plein fouet.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour les immatriculations en janvier 2009 : -7,8 % en France, -14 % en Allemagne, -33 % en Italie, -42 % en Espagne et -31 % au Royaume-Uni !

Sur le plus long terme, le Gouvernement a engagé **un plan d'aide à la modernisation de notre industrie automobile** qui doit passer un nouveau cap, celui du véhicule propre notamment électrique.

C'est tout le sens de la mise en place de prêts bonifiés à hauteur de 250 millions d'euros pour soutenir l'innovation dans le domaine du véhicule propre. Dans le cadre de l'après pétrole, l'industrie française a toute une filière à valoriser de la production d'électricité à celle du véhicule propre.

Enfin, **la suppression de la taxe professionnelle** permet désormais de ne pas pénaliser les entreprises françaises par un impôt forfaitaire particulièrement néfaste en temps de crise. Désormais, c'est surtout la valeur ajoutée produite par les entreprises qui entrera dans

le calcul de la nouvelle contribution économique territoriale. Une nouvelle disposition qui vient conforter l'industrie automobile, certes aux marges faibles mais au nombre d'emplois très important.



DES MESURES DIRECTES PROFITANT AUX SALARIÉS DE L'AUTOMOBILE

Dans un mouvement en accordéon de la production automobile, dont l'objectif était d'éviter que des salariés soient licenciés, l'activité partielle a bénéficié à 320 000 salariés. L'indemnisation a été relevée à plus de 90 % du salaire net, moyennant une participation financière renforcée de l'État et un investissement important de l'assurance chômage. Parallèlement, les dispositions de la loi TEPA (en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat) ont permis aux salariés effectuant des heures supplémentaires de bénéficier d'une défiscalisation complète représentant un gain annuel de 1900 € net pour quatre heures supplémentaires par semaine.

Sur les rails

Après la mise en service de la LGV Rhin-Rhône en décembre ce sera une nouvelle vie pour la Paris-Bâle, puisqu'elle a été classée Ligne d'Equilibre du territoire (LET).

Un premier succès. Reste la question de la desserte après la mise en route du TGV.



La ligne Paris-Bâle, élément indispensable au désenclavement, doit rester performante.

Un train ne doit pas en cacher un autre : c'est le sentiment d'Alain Joyandet. TGV et Paris-Bâle : **les deux doivent être sur les rails.**

Le TGV est un élément indispensable au désenclavement du territoire haut-saônois. La première tranche de la branche-est du TGV Rhin-Rhône (140 km) sera mise en service le 11 décembre 2011, date d'ouverture de la nouvelle gare d'Auxon, particulièrement **proche du cœur du département de la Haute-Saône.**

Le 17 mars 2009, à Ornans, **le président de la République** accompagné d'Alain Joyandet, alors ministre de la Coopération et de la Francophonie a **annoncé sa décision de mettre en place les financements des travaux des deux extrémités de la branche-est** vers Dijon et vers Mulhouse.



Alain Joyandet et Nathalie Kosusko-Morizet en mars 2011 en réunion de travail au ministère.



Le député a un désaccord avec le Conseil régional (PS + Verts) qui veut développer le service bus pour prendre en charge les voyageurs à Vesoul tôt le matin, afin de leur faire prendre le TGV à Auxon. Veut-on déshabiller la ligne 4 ? Et bravo pour le bilan carbone !

La ligne Paris-Bâle confortée

La Ligne 4, Alain Joyandet y porte un intérêt particulier depuis toujours. Avec son ami député-maire de Luxeuil Michel Raison, il conduisait la **délégation d'élus qui a évoqué les horaires de la ligne au ministère des Transports le 5 avril dernier.** Le 31 mars 2011, à l'Assemblée nationale, il a posé une question orale sur l'avenir de la ligne voyageurs n° 4 Paris-Vesoul-Belfort, tout particulièrement après la mise en service de la LGV Rhin-Rhône.

En effet, **une convention relative à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire a été signée le 13 décembre 2010 avec le président de la SNCF.** Elle vise à pérenniser une offre complémentaire aux trains à grande vitesse et aux services régionaux.

Alain Joyandet a aussi l'ambition de **connecter, Vesoul à la gare TGV d'Auxon**, par le rail. Une étude explorative a été lancée en juin 2009. Commentaire d'Alain Joyandet : « Si on n'a pas un train d'avance, on a toujours un train de retard ».

ZOOM

La desserte ferroviaire entre Paris et la Franche-Comté correspond à un besoin d'aménagement et d'irrigation des territoires.

La ligne 4 a pu être classée LET (Ligne d'Equilibre du Territoire).

« Ultérieurement, une fois la LGV Rhin-Rhône montée en puissance, une évaluation de la fréquentation de la ligne d'équilibre du territoire pourra être réalisée afin de vérifier que l'offre maintenue répond aux besoins des usagers dans des conditions économiques acceptables » a indiqué Patrick Ollier, ministre chargé des relations avec le Parlement à la question du député-maire le 31 mars 2011.



KrysTM

OPTIQUE LACROIX

2 place Édwige Feuillère
70000 Vesoul

Un hôpital neuf au cœur de la Haute-Saône

Dix ans de travail et une totale détermination pour imaginer et convaincre de la faisabilité et de l'utilité de cet hôpital flambant neuf qui structure aujourd'hui l'offre sanitaire publique en Haute-Saône.



Le nouveau CHI 70

« Vous avez su faire preuve d'audace pour renforcer le service public » avait loué le Premier ministre François Fillon lors de sa venue à Vesoul pour l'inauguration du Centre hospitalier intercommunal de la Haute-Saône à Vesoul, le 25 janvier 2010.

Cela fera **10 ans** le 25 juin qu'Alain Joyandet, maire de Vesoul et président du conseil d'administration de l'hôpital de Vesoul a proposé de fusionner l'établissement de la ville préfecture avec ceux de Lure et Luxeuil. La première pierre avait été posée le 13 octobre 2005 par Xavier Bertrand, ministre de la Santé.

Quatre années de travaux plus tard pour un budget de 130 millions d'euros, cet équipement sanitaire performant est certainement le dossier « qui a compté le plus dans mon engagement politique public depuis 1995 » avait précisé Alain Joyandet lors du premier conseil d'administration sur le nouveau site.



Le Premier ministre François Fillon inaugure le CHI.

Les caractéristiques techniques de ce Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) sont impressionnantes : 426 lits, plus de 50 000 mètres carré de surfaces construites, 50 postes de consultations, un plateau technique ultra moderne avec 11 salles de bloc opératoire, 7 salles d'imagerie médicales 1 IRM et 1 scanner, une hélistation et enfin un parking de près de 700 places.

Les services, tous regroupés sur un même site, offrent aux visiteurs et aux patients une facilité d'accès et d'utilisation. C'était un pari ambitieux qui est aujourd'hui gagné. Le CHI de la Haute-Saône, installé dans la zone des Haberges depuis le 15 octobre 2009, **compte 1 600 personnes dont 1 000 pour le site vésulien.**

Avec, pour l'an passé, le nombre des consultations externes en hausse de 10 % et celui des hospitalisations et séances de 5 %.

À NOTER

Les collaborations entre le CHI et le CHU de Besançon sont de plus en plus nombreuses. C'est le gage de la qualité et de la proximité à la fois.

LE CHIFFRE

Plus de **1 000** agents des services techniques, administratifs et médicaux travaillent sur le nouveau site de Vesoul. Des professionnels investis qui participent à la qualité des soins.



Pose de la première pierre en 2005, avec Xavier Bertrand.

Une nouvelle étape pour le projet VESOUL 2020

Avec plus de 60 % des suffrages pour le programme municipal "VESOUL 2020" lors des élections municipales en 2008, les Vésuliennes et les Vésuliens ont très largement accordé leur confiance au député-maire de Vesoul. Après le quartier de la gare, la rénovation urbaine au Montmarin, l'aménagement du lac de Vesoul-Vaivre, Alain Joyandet vient d'engager une nouvelle étape de changement.

La place de la République réaménagée en 2012 pour conforter le centre-ville

Le centre-ville est au cœur de l'action du député-maire de Vesoul **qui ne conçoit pas « une ville forte sans un centre-ville attractif »**. C'est ce qui a guidé son action depuis 1995 et se poursuit encore aujourd'hui.

Après le centre-ville puis le quartier de la gare, le député-maire concentre l'action municipale sur l'aménagement de la place de la République pour laquelle des premiers travaux vont commencer et se poursuivront en 2012. Ce nouvel aménagement autour des Halles rénovées viendra conforter le centre-ville de Vesoul.



L'ancien hôpital Paul-Morel.

Le site de l'ancien hôpital acquis par la Ville

À deux pas du centre-ville, le site de l'ancien hôpital Paul-Morel va être acquis par la Ville de Vesoul. Elle pourra procéder à son achat et à la place de l'hôpital, lancer sur plusieurs années **l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitations et de services**.

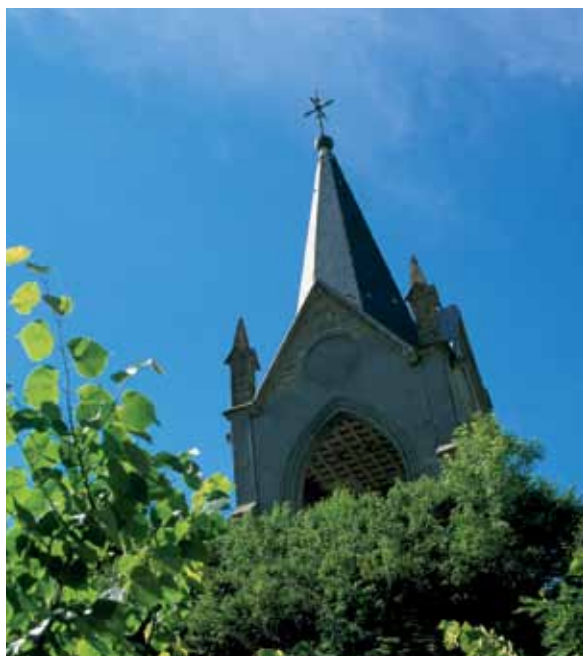
L'embellissement de la Motte en 2013

Autre projet important du mandat, l'embellissement de la Motte a débuté par la rénovation de la grotte accueillant les ex-votos. De nouveaux travaux procéderont en 2013 à la **mise en valeur de la chapelle et de la Vierge**. Ces travaux



La nouvelle gare multimodale aménagée par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul.

recevront de la part du député des crédits exceptionnels de l'État.



La chapelle de la Motte.

Le déploiement de la vidéosurveillance

La recrudescence de **l'insécurité au centre-ville** de Vesoul, comme dans beaucoup de centres villes, sera endiguée à long terme par une action de reconquête des logements et à court terme par le déploiement d'un plan de vidéosurveillance mais aussi par le renforcement de la police municipale.

Il y a bien d'autres sujets dans la nouvelle feuille de route que le maire de Vesoul a dévoilé lors du dernier conseil municipal et qui fixe le cap jusqu'en 2014.

Pour en savoir plus : www.vesoul.fr



La place de la République va être transformée.

L'institut Griottines®
Fougerolles - Tél. 03 84 49 63 47 - www.linstitutgriottines.com

UN CONCEPT D'EXCELLENCE :

- 1 ESPACE DE VENTE,
- 3 LABORATOIRES (pâtisserie, chocolaterie, cuisine),
- 1 SALLE DE COURS DE CUISINE sous la direction d'un Meilleur Ouvrier de France, François Lachaux.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

LE DOYENNÉ DU LAC

La Résidence « Le Doyenné du Lac » appartient au Groupe Médica France. Elle est située dans un cadre exceptionnel, ouverte sur un vaste parc, au bord du lac de Vesoul, avec, comme en filigrane une vue sur la Motte.

Des chambres individuelles pour goûter à la tranquillité, des chambres doubles pour plus de convivialité, claires et spacieuses équipées d'un mobilier contemporain pour vivre mieux la retraite.

Dressée sur un canevas brodé par une diététicienne, ici, la cuisine est mise au point sur proposition du Chef avec les familles et les résidents. Le service correspond à une restauration de bonne tenue mais adaptée selon les régimes ou la dépendance de chacun. Des animations tenant compte de l'état de la personne sont proposées à un rythme soutenu, adapté et convivial.

Les personnes accueillies sont valides ou dépendantes avec la présence d'un personnel soignant qualifié et disponible.

17 avenue du Lac • 70000 VAIVRE-et-MONTOILLE
Tél. 03 84 96 28 28 (contacter Nathalie) • Mail : gilbert.meunier@medicafrance.fr

Un homme de terrain...

Alain Joyandet est un élu proche des gens, il connaît parfaitement l'ensemble des communes de sa circonscription. C'est toujours pour lui un réel plaisir de participer à des manifestations qui saluent souvent la volonté des maires de petites communes d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants. Il est toujours disponible pour aider ses concitoyens à faire avancer des dossiers délicats ou pour répondre à des interrogations d'élus locaux. Il participe beaucoup aux animations pour encourager les bénévoles des associations.



Alain Joyandet, Jean-Claude Bonnaventure, maire de Fedry et Charles Gauthier constatant les effets de l'hiver sur une route communale à Fedry.



Aux pépinières de Marnay qu'il contribue à sauver de la liquidation.



Au pied du pont de Rigny en 2009, avec Patrice Debray, Alain Blinette, Michel Alliot et le Préfet.



Visite de chantier à Noidans-le-Ferroux avec les élus.



En réunion à Jussey.



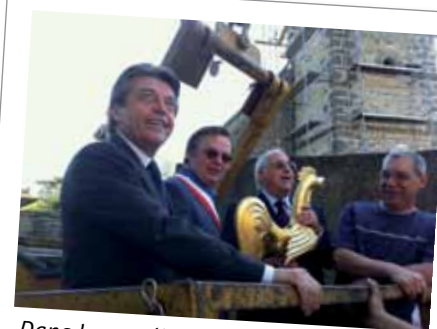
Inauguration de la mairie de Colombier.



Visite chez Fiday Gestion à Chassey-lès-Scey.



A Rigny après l'élection d'Alain Blinette.



Dans la nacelle pour l'inauguration du clocher de Mont-Saint-Léger et la pose du coq.



Dépôt de gerbe le 8 mai 2011.



Assemblée des maires ruraux en 2011.



Hommage aux soldats américains libérateurs de Vesoul.



Rencontre avec Raymond Aubrac à Paris et le jeune vésulien Hubert Dupont. Rendez-vous le 10 juin 2011 pour l'inauguration de la rue Lucie et Raymond Aubrac à Vesoul.



Avec Bahia jeune miraculée du vol des Comores en visite à Vesoul avec des journalistes américains.



Sur les bancs de l'assemblée.



Remise de l'Ordre National du Mérite à Régine Mougín à Champlitte avec Gilles Teuscher.



Remise des clés après les 27 mois de travaux de l'église Saint-Georges à Vesoul.



Rencontre avec les responsables du moulin de Pontcey et Carmen Friquet.



Inauguration de la nouvelle aire de jeux au Montmarin avec Jean-Claude Ayala et les élus de Vesoul.



Rencontre à la ferme avec des agriculteurs sur la canton de Marnay.



Inauguration de la foire de Port-Sur-Saône en 2010.



Soutien permanent à l'équipe de football et à tout le sport vésulien.



Visite de Peugeot Vesoul avec le Préfet. Exposition de motos anciennes à cette occasion.



Inauguration des travaux du lac de Vesoul-Vaivre avec Alain Chrétien.



Visite du chantier de restauration de l'église de Confracourt avec Maurice Pioche.



Visite d'une classe du lycée des Habeges à l'Assemblée nationale.



Visite de l'imprimerie artisanale de Dampierre-sur-Salon avec Charles Gauthier.



Une belle équipe au triathlon de Vesoul : Hugo à la nage, Thomas à la course et le député sur son vélo.

Le commerce de proximité soutenu

La défense du commerce est au cœur des actions du député, en soutenant les démarches des collectivités ayant recours au Fonds d'Investissement pour l'Artisanat et le Commerce. Résultats très positifs !

À Vesoul, Alain Joyandet a engagé avec sa municipalité la **modernisation prioritaire du centre-ville** qui se poursuit encore aujourd'hui par la rénovation des Halles et très prochainement l'aménagement de la place de la République.

Une politique de stationnement sous la forme « d'arrêt-minute » et de parkings de proximité, à la première demi-heure gratuite, conforte les efforts en matière d'urbanisme.

Une nouvelle opération des fonds d'investissement pour l'artisanat et le commerce (FISAC) a été lancée afin de soutenir la rénovation et la modernisation des commerces. **560 000 € ont été obtenus auprès du ministre** en charge du Commerce, Frédéric Lefebvre.

En s'appuyant sur la nouvelle loi de modernisation de l'économie, le droit de préemption commerciale vient d'être institué

par la Ville de Vesoul : cette procédure permettra à la collectivité de préempter et empêcher la disparition du petit commerce.

À Gray, la Communauté de communes en charge de la même opération a obtenu une enveloppe de plus de **450 000 €** qui a permis le lancement de la carte fidélité et également la requalification du centre-ville et le parking de la Grande rue.

À Arc-lès-Gray, ce sont la création d'un **marché couvert** à l'emplacement des anciennes installations Perrey et des aménagements avenue Charles-Couyba qui ont été soutenus.

Enfin, la **Communauté de communes des 4 rivières**, secteur de Dampierre-sur-Salon, Champlitte, Fresne a reçu également une enveloppe de **160 000 €** pour financer des actions en faveur du commerce.

Tous ces crédits ont été obtenus par le député.



A Gray, le député visite les travaux rue Thiers.



Vesoul : un centre ville transformé pour le plus grand bien de tous.



UN SOUTIEN INDISPENSABLE AUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

Le 25 mars dernier après 20 ans de bons et loyaux services, l'association des commerçants vésuliens est devenue « Les Vitrines de Vesoul » en adhérant à une association d'envergure nationale forte d'expériences multiples et variées. En accueillant cette sympathique manifestation en mairie de Vesoul Alain Joyandet a une nouvelle fois précisé « je serai toujours là pour soutenir les actions des associations de commerçants qui proposent de nouvelles dynamiques. Il est indispensable de préserver un centre-ville attractif pour le développement de nos communes » .



Grand Hôtel du Nord
7 rue de l'Aigle Noir - 70000 VESOUL
Tél. 03 84 75 02 56 • Fax : 03 84 75 30 00
Mail : grandhoteldunord@hotel-vesoul.com
Site : www.hotel-vesoul.com



CABINET POMMIER
www.immobilier-vesoul.com
18 Place Renet - 70000 Vesoul
03 84 76 78 30

HYPER PNEUS



Avenue de la Gare - Vesoul
tél. 03 84 76 46 47

Le contournement de Port-sur-Saône, 1^{ère} priorité

Grâce à un montage innovant, le contournement de Port-sur-Saône sera réalisé en priorité en 2014-2015 et par la suite, réintégré à la future autoroute A 319 qui reliera Langres à Vesoul (voir page 3). Cet indispensable tronçon routier permettra à la fois de redonner vie et sécurité à la cité portusienne et gagner du temps pour la logistique de PSA Peugeot-Citroën.

Au même titre que pour la ligne ferroviaire, **Alain Joyandet et Michel Raison ont conjugué leurs forces pour que le contournement de Port-sur-Saône puisse se concrétiser dans les prochaines années** alors que les travaux routiers dans le département tendent à se concentrer dans le secteur de Lure – Héricourt.

Décidé par un protocole spécifique signé par le ministre des Transports en 2006, puis confirmé par l'inscription des crédits nécessaires au programme routier 2008-2014, soit 100 millions d'euros, **le contournement est entré dans sa phase concrète.**

Après une concertation publique menée à l'hiver 2009-2010, le choix de la variante de

tracé par le nord a été confirmé par l'Etat en juin 2010.

Un choix sur lequel les parlementaires n'interviennent pas puisqu'il résulte d'un débat public sur les quatre variantes proposées tout en tenant compte également du coût de l'infrastructure.

La suite consiste désormais comme tout projet routier à préciser le tracé dans le cadre du fuseau retenu pour aboutir à une déclaration d'utilité publique et le démarrage des travaux.

Tellement attendue, la réalisation de ce contournement sera historique !



Alain Joyandet et Michel Raison.

DOSSIER N°1 :

Le PDMI a classé, à la demande d'Alain Joyandet, le contournement de Port-sur-Saône en dossier n°1 de toute la Franche-Comté pour les 5 ans à venir. Avec 1 000 camions par jour, vu la photo ci-dessous, ce n'est que justice.



Alain Joyandet a obtenu que le contournement de Port-sur-Saône arrive en tête des financements.



Cabinet Brasselet

Une équipe de professionnels à votre écoute !

2 agences

VESOUL - place Rénet • tél. 03 84 96 96 00

JUSSEY - rue Gambetta • tél. 03 84 78 33 04



PLATRERIE • PEINTURE • ISOLATION • ITE • RAVALEMENT DE FAÇADES • REVÊTEMENT DE SOL

ZA les Graverots - 70700 GY

Tél. 03 84 37 87 27 / Fax : 03 84 32 87 83

Site : www.sppi-peinture.com

Mail : Sppi@sppi-peinture.com



Le pont de Rigny reconstruit

La reconstruction de son pont pour la commune de Rigny, qui compte 600 habitants, était une gageure. Ce défi a été relevé grâce à la volonté politique de l'équipe municipale d'Alain Blinette et d'Alain Joyandet, alors au gouvernement, qui a tout mis en œuvre pour obtenir les financements nécessaires. Le pont de Rigny c'est un équipement incontournable pour une grande partie du pays graylois.



Maquette du futur ouvrage.

140 m de long pour 4,10 de large : le pont d'acier haubané qui enjambera la Saône à Rigny est un dossier pour lequel **Alain Joyandet a œuvré aux côtés du maire Alain Blinette**. « Un pont à Rigny, c'est une évidence » assure le député de la première circonscription.

Il constitue même un aménagement « stratégique » pour l'ensemble du Pays graylois : il délestera de toute circulation autre que celles des véhicules traditionnels, le futur ouvrage prévu pour traverser la Saône à un kilomètre plus loin, dans le cadre du contournement de Gray.



Signature de la convention en mairie de Rigny.

En novembre 2009, **alors membre du gouvernement, Alain Joyandet avait paraphé une convention engageant l'Etat à hauteur de 80 % pour la déconstruction de ce pont dans le cadre du Plan de relance**. Au total, la participation de l'État s'élèvera à 600 000 euros. C'est officiel depuis le 27 octobre 2010 et la remise au maire par le député d'un **courrier du Premier ministre**. Le coût de l'opération est d'un peu plus d'un million d'euros, la Communauté de Communes du Val de Gray apportant 150 000 et la commune de Rigny 250 000 euros.

L'ancien pont a été fermé à la circulation le 6 juin 2009. Le nouvel ouvrage devrait être en service en juillet 2011. Le député sera de nouveau sur le pont pour... l'inauguration !

L'INFO

La conception du nouveau pont a été confiée au Groupe Brisard basé à Dampierre-sur-Salon qui emploie plus de 300 personnes.



ALAIN BLINETTE SALUE L'ENGAGEMENT D'ALAIN JOYANDET

« Dès qu'il a eu connaissance du problème très important posé par l'état de notre pont, Alain m'a appelé pour me faire part de son intérêt et de son soutien à notre commune. Sur invitation de Monsieur le Préfet Pierre André Durand, il s'est rendu sur place le samedi 3 octobre 2009 avec Patrice Debray et le Président de la Communauté de Communes Val de Gray, Michel Alliot. Il s'est fait présenter le dossier en détails et les différentes possibilités qui pourraient nous permettre de traverser, à nouveau, la Saône à Rigny. Pendant toute l'opération de déconstruction et de recherche d'un nouvel ouvrage, il a été pour tous les élus de notre Commune et pour tous les membres de l'Association « Pour le maintien d'un franchissement de la Saône à Rigny » un soutien sans failles aussi bien moralement par ses encouragements que dans la recherche du financement. Nous avons travaillé pour mener à bien ce projet qui présente un grand intérêt pour toute la Région grayloise en parfaite complémentarité ! »



Charpentes et constructions métalliques • Ouvrages d'art •
Façades Aluminium • Menuiseries PVC, Aluminium •
Presses plieuses hydrauliques

La fonction de maire sacralisée

Élu préféré des Français, le maire est au plus près des besoins du territoire et de sa population. Son mandat est déjà sacralisé par la réforme des collectivités territoriales. Conscient de son rôle auprès des citoyens, Alain Joyandet propose de renforcer sa représentativité dans les intercommunalités et dans l'élection des sénateurs.

Dans le cadre de la réforme territoriale qui a été initiée par le Président de la République, et afin de répondre aux impératifs constitutionnels de démocratie de proximité, **le député a souhaité aller plus loin dans le renforcement de la fonction du maire.**

En effet, le maire, à la fois agent de l'Etat et agent communal, représente la clef de voûte du fonctionnement de la commune en France. Outre la gestion municipale, il participe également de différentes manières au fonctionnement de l'Etat.

Ainsi, il peut d'une part représenter la commune au sein des organes intercommunaux, et d'autre part, participer aux élections sénato-

riales en étant membre du collège des grands électeurs. **Ces deux mandats ne sont néanmoins pas automatiques.**

Aussi, dans une logique de reconnaissance de l'importance des maires, **Alain Joyandet a présenté un texte de loi visant à garantir d'une part la présence des maires au sein des instances intercommunales, et d'autre part à intégrer l'ensemble des maires des 36 571 communes de France au collège des grands électeurs.** Est-ce normal que le maire, qui assume tant de travail soit parfois écarté de l'élection sénatoriale?

Ainsi, le maire serait membre de droit de l'intercommunalité et du collège des grands électeurs pour les élections sénatoriales.



...et une nouvelle mission

Des bénéfices partagés

Les salariés constituent la force d'une entreprise. À l'heure de la reprise économique, même si celle-ci est timide, il est indispensable que les profits des entreprises soient mieux partagés et améliorent le pouvoir d'achat des Français. En 2005, Alain Joyandet avait déposé une proposition de loi intitulée "prime de partage des profits". Son groupe à l'Assemblée nationale vient de lui confier une mission sur ce sujet qui lui tient à cœur.



Dans une logique de répartition toujours plus équitable des bénéfices réalisés par les entreprises, entre revenus du capital (dividendes versés aux actionnaires) et revenus du travail (salaires), le gouvernement a décidé de mettre en place un dispositif de **prime de partage de la valeur ajoutée.**

Ainsi, celui-ci devrait obliger les entreprises de plus de 50 salariés dont les dividendes versés à leurs actionnaires auraient augmenté, à verser à leurs salariés une prime, exonérée de charges sociales, d'un montant maximal de 1200 €. Ce dispositif est également ouvert de manière facultative aux entreprises de moins de 50 salariés.

Ce nouveau système rejoint celui proposé par Alain Joyandet dès le mois de mars 2005. En effet, il avait à l'époque déposé une proposition de loi visant à permettre aux entreprises qui le souhaitaient de verser **une prime** à leurs salariés, **en exonération de charges.**

C'est pourquoi Alain Joyandet a été chargé par Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, d'animer le groupe de travail qui se penchera sur ce sujet et fera avec ses collègues députés, **des propositions pour améliorer le texte du gouvernement**, si cela s'avère nécessaire.



Dépendance, une réforme universelle

Le Président de la République a ouvert une grande concertation autour de la dépendance pour répondre aux défis du grand âge. Le député Alain Joyandet soutient ce projet de réforme avec une attention particulière, afin qu'aucune personne âgée ne soit laissée au bord du chemin, quel que soit son état de santé ou son niveau de revenus.

La dépendance est un sujet qui concerne toutes les familles. Celles-ci, qui ne peuvent pas toujours bénéficier d'aides publiques, **ont du mal à boucler leur budget face à ces dépenses contraignantes voire insoutenables** : 1 800 € par mois pour le maintien à domicile (personnel, équipement à la maison) et près de 3 000 € en moyenne pour une maison de retraite médicalisée.

L'accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie accélère le besoin de repenser le système existant. Depuis le début de l'année 2011, la concertation gouvernementale propose d'explorer toutes les

pistes de réflexion, pour répondre aux enjeux majeurs du financement de ce nouveau risque :

- Définir le rôle de chacun : État, département, familles.
- Favoriser le maintien à domicile en soutenant les familles et en revalorisant les métiers d'aide à la personne.
- Trouver des financements pour la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale.
- Réformer l'APA afin qu'elle réponde mieux aux besoins actuels.

Ce sera un grand chantier de la deuxième partie du quinquennat.



Pas de ruralité vivante et accueillante sans l'agriculture

À l'écoute des agriculteurs

Alain Joyandet, issu du monde agricole, rencontre souvent des agriculteurs inquiets et il leur apporte le message d'une volonté politique forte de sauvegarder ce fleuron de notre patrimoine.

« Toutes les familles de France ont des grands-parents qui ont travaillé la terre. L'agriculture a façonné nos paysages et donné à notre patrie une partie de son âme ». C'est par ces mots prononcés à Rennes le 11 septembre 2007 que le Président de la République a défini ses engagements en matière de politique agricole :

- Préférence communautaire renouvelée pour l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.
- Développement des territoires ruraux.
- Garantie, pour la France et l'Europe, d'une sécurité alimentaire en quantité et en qualité.

Pour ce faire, Nicolas Sarkozy a initié un certain nombre d'actions emblématiques témoignant de ce volontarisme :

- Un plan de financement ambitieux pour notre agriculture en crise : un soutien exceptionnel pour notre agriculture, qui comprend un milliard de prêts bancaires et 650M d'€ de soutiens exceptionnels de l'État.

- Une initiative pour la régulation des marchés des matières premières agricoles en Europe afin de limiter la spéculation croissante.
- La modernisation de nos outils nationaux de régulation agricole afin de porter une définition renouvelée du métier d'agriculteur en tant qu'entrepreneur responsable.

Enfin, Nicolas Sarkozy a profité de la présidence française de l'Union européenne pour engager une véritable réforme de la PAC.

Il a voulu refonder les grands principes de la PAC pour consolider l'économie agricole et l'emploi sur l'ensemble du territoire et accompagner un mode de développement durable de l'agriculture.

C'est la première fois que 24 états de l'Union européenne se mettent d'accord sur des perspectives communes pour l'agriculture européenne de 2013.



Championnat de France des labours à Malbouhans, en septembre 2009, avec Bruno Lemaire ministre de l'Agriculture.



MICHEL BRESSON S.A.S.

Viandes de Franche-Comté • Abattoirs de Vesoul

8 rue André Maginot – 70000 Vesoul

tél : 03 84 76 73 62 • fax : 03 84 75 14 57

De Champlitte au conseil des ministres

Alain Joyandet

57 ans
Marié à Martine
3 enfants et 3 petits enfants

- Maire de Vesoul depuis 1995
- Sénateur en 1995 (benjamin du Sénat)
- Député depuis 2002 (après sa démission du Sénat)
- Ancien ministre de la Coopération et de la Francophonie (mars 2008 / juillet 2010)

Chef d'entreprise dans le domaine de la presse et de l'édition

De Champlitte au Conseil des Ministres, le parcours atypique d'Alain Joyandet.

De Champlitte à Vesoul en passant par Gray, la Haute-Saône, et plus particulièrement la première circonscription législative, n'ont presque plus de secrets pour le député-maire de Vesoul. Alain Joyandet y a construit sa vie et son entreprise. Son engagement public l'a mené jusqu'au Gouvernement.

Ses racines familiales sont à Autrey-les-Gray, où ses grands-parents étaient agriculteurs. Il a passé les 18 premières années de sa vie à Champlitte où ses parents tenaient un bar restaurant. Alain Joyandet y a certainement puisé un sens pragmatique paysan et l'envie d'aller à la rencontre des autres : le bar de ses parents était un des lieux les plus animés du canton. Il y a compris que **le travail était la source de tout**.

Sa passion pour le foot est née aussi à Champlitte, puis sur les pelouses d'Arc-lès-Gray, à «l'Espé».

C'est à Gray qu'il fait ses premiers pas en tant que journaliste à la Presse de Gray, puis de directeur avant de racheter cet hebdomadaire. En 1981 il crée la Presse de Vesoul qui vient de fêter ses 30 ans. Après des années de travail et de difficultés à surmonter, **l'entreprise est devenue un groupe familial** bien ancré et une PME à taille humaine. Alain Joyandet disait à l'occasion du trentième anniversaire de l'entreprise en avril dernier « **La crise économique que nous avons traversée conforte d'ailleurs l'intérêt que nous devons tous avoir en faveur des PME : elles sont un gage de respect des collaborateurs et donc de l'emploi.** »

Maire, sénateur, député... puis ministre.

C'est dans les années 80 que le maire de Vesoul s'est engagé en politique aux côtés de **Christian Bergelin**. Alain Joyandet a été élu pour la première fois en 1989 comme conseiller municipal de Vesoul. Conseiller général en 1992, il est **élu maire en 1995** avec le soutien de

Pierre Chantelat. La même année, il est élu au Sénat dont il est le benjamin. En 2002 il quitte la haute assemblée pour se présenter à l'élection des députés. Il est réélu en 2007 dès le premier tour.



Alain Joyandet avec des enfants du Burkina-Faso. Le ministre a visité plus de 40 états africains. Il est convaincu que l'avenir des continents africains et européens sont étroitement liés.

En mars 2008, après sa réélection à la mairie de Vesoul, également dès le premier tour, il est appelé **au gouvernement**, au ministère des affaires étrangères comme secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie dont il démissionne en juillet 2010 pour retrouver son poste de député.

Au fond, **ce qui le passionne, c'est entreprendre**, que ce soit dans le domaine privé ou public. Il aime engager de nouveaux projets; les défis et la nouveauté le stimulent ! C'est certainement ce qui l'a **amené en politique**. Après s'être engagé dans le domaine associatif,

notamment sportif à la présidence de l'USFC Vesoul pendant huit ans, après avoir fondé le club des créateurs d'entreprises, l'engagement dans la vie politique est devenu une suite logique.

Son mandat de maire de Vesoul est certainement la mission la plus passionnante parce qu'elle est en prise directe avec les réalités quotidiennes et surtout parce qu'il a la capacité d'agir concrètement. En 1995, Vesoul était en panne, le commerce en berne, l'urbanisme se résumait à un trou en centre-ville, le service public municipal menacé de privatisation. Avec toute son équipe, il a eu l'immense joie d'avoir redonné à Vesoul sa place de chef-lieu de département, avec un centre-ville rénové, un nouvel hôpital public, des entreprises qui se sont développées.

C'est une grande satisfaction.

Question à Alain Joyandet :

En 2008, vous êtes membre du Gouvernement, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères. Une consécration ?

Je dirais plutôt **un grand honneur** de pouvoir servir mon pays au plus haut niveau de l'Etat. Influencé par mon goût pour l'entreprise, j'ai développé la coopération notamment avec le continent africain en l'inscrivant vers le soutien aux économies locales par le biais du micro crédit et l'aide à l'entrepreneuriat.

J'ai créé France-Volontaire et fait passer de 4000 à 15000, d'ici à l'an 2012, le nombre de volontaires qui partent en coopération à l'étranger.

J'ai eu à préparer le sommet Afrique-France qui s'est très bien déroulé.

Le lancement de l'Union pour la Méditerranée, voulue par le Président de la République, fut un acte important qui revêtit toute son importance avec les révolutions dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Tout en travaillant avant tout pour mon pays, Je suis aussi satisfait d'avoir pu **faire profiter la Haute-Saône** de mes deux années passées au Gouvernement : le maintien de la Base Aérienne de Luxeuil-les-Bains, l'inscription de l'autoroute Langres-Vesoul au schéma national des transports et le lancement du contournement de Port-sur-Saône, vital pour l'industrie automobile, sont des dossiers que j'ai pu défendre dans les plus hautes instances et parfois même directement auprès du Président de la République.

Rejoignez l'association des amis d'Alain Joyandet

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Email : _____

souhaite adhérer à l'association des amis d'Alain Joyandet

signature

Bulletin à renvoyer aux secrétariats parlementaires en Haute-Saône :

GRAY : 5 - 7 avenue Carnot • tél. 03 84 64 89 81 • mail : contact@joyandet.fr

VESOUL : Hôtel de Ville - 58, rue Paul Morel • tél. 03 84 92 32 61 • mail : contact@joyandet.fr

La France avance !

2007 - 2011 : bilan de 4 années de travail

ÉDITO

Le bon bilan du Président.

Tous les **engagements** que nous avons pris en 2007 avec le Président de la République ont été **tenus** ou largement enclenchés.

De plus, nous avons dû faire face à une **crise financière mondiale historique**. Les observateurs sérieux disent que la France s'en est sortie au mieux. Rappelez-vous de cette période où Nicolas Sarkozy présidait l'Europe et où les solutions qu'il a préconisées ont fait l'unanimité ou presque. Le Président a fait et réussi son **devoir de protection** de la France et des Français.

Nous n'avons pas tout réussi, notamment sur la fiscalité du patrimoine. Nous sommes en train de la modifier.

De plus, pour la Haute-Saône, rarement une période n'aura été si féconde.

Nous avons beaucoup obtenu du Président et du Gouvernement : le TGV, le maintien de la ligne 4, l'inscription de l'autoroute Langres-Vesoul au Schéma national des infrastructures de transports, le contournement de Port-sur-Saône, le maintien de la BA 116, un hôpital public neuf, deux Pôles d'excellence rurale à Gray et Vesoul...

Cela est le résultat d'un **travail d'équipe** avec mes collègues parlementaires de tous bords et notamment avec mon ami Michel Raison.

Les visites du Président en Haute-Saône ne sont pas restées sans suite.

Pour cela, et parce que je crois que la France aura encore bien besoin de lui, je souhaite que le moment venu, il sollicite à nouveau la confiance des Français.

Je lui apporterai tout mon **soutien** et vous appelle d'ores et déjà à vous prononcer sur l'**efficacité** du travail réalisé et non sur l'écume des choses.

Vous pouvez compter sur ma **mobilisation** de tous les instants au service de la France et de notre département.

Alain Joyandet

Face aux crises, le Président de la République agit et protège la France et les Français.

Depuis 3 ans, le monde est touché par la plus grave crise économique depuis 1929 et par de profonds bouleversements géopolitiques.

Face à ces risques, le Président de la République tient le cap de l'intérêt général en agissant vite pour éviter les catastrophes sociales et économiques, en protégeant chaque Français des dangers de ces crises et en défendant les intérêts de la France dans le monde.

La gestion de la crise par le Président de la République a permis :

- Le sauvetage des banques pour **protéger l'épargne des Français sans que cela coûte un centime** au contribuable. Il a même rapporté 3 milliards d'€ à l'État.
- Un soutien massif aux PME : 18,5 milliards d'€ ont été versés aux entreprises en difficulté. Cela a sauvé 20 000 à 30 000 entreprises et tous les emplois qui en dépendaient. Ce soutien a été relayé en Franche-Comté par le fond Défi 2010 dit «fonds Joyandet» mis en place avec l'appui des syndicats professionnels, des banques et des chambres de commerce.

Une relance efficace par l'investissement :

- 39 milliards d'€ du plan de relance ont donné de l'emploi à des milliers de salariés.
- 35 milliards d'€ du grand emprunt construisent la France du XXI^e siècle.

Avec des projets financés en Haute-Saône pour soutenir les entreprises locales : démolition du pont de Rigny, gare de Vesoul, sécurisation du barrage de Gray et Apremont, déviation de Luxeuil-les-Bains.

Le sauvetage ou la création de plus de 2,7 millions d'emplois :

- Avec la mesure "zéro charge" dans les TPE, il y a eu 1,2 million d'embauches.
- Le recours à l'activité partielle a protégé 300 000 emplois, permettant une indemnisation à 90% du salaire net ayant bénéficié notamment aux salariés de la filière automobile très présente en Franche-Comté et en Haute-Saône.
- 780 000 contrats aidés et 400 000 nouveaux contrats en alternance ont été créés.

La protection des Français face aux aléas de la vie a encore été renforcée :

- Plus de 5 millions de foyers ont bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu.
- Depuis 2008, les allocations familiales sont revalorisées en fonction de l'inflation (+ 1,5 millions d'€).
- Le minimum vieillesse est en hausse de 25 % sur 5 ans (150 € de plus par mois).
- Notre système de retraite par répartition a été sauvé sans baisser le niveau des pensions.
- La durée de travail nécessaire pour bénéficier de l'allocation chômage a été abaissée à 4 mois contre 6 auparavant).
- L'allocation adulte handicapé est en augmentation de 25 % sur 5 ans (150 € de plus par mois).

Grâce à l'action internationale de Nicolas Sarkozy, nous pouvons être fiers d'être Français.

La France a été la cheville ouvrière d'une meilleure régulation mondiale :

- Le G20 a été institué grâce à la détermination de Nicolas Sarkozy et a permis de réguler l'économie, d'encadrer les bonus et de faire reculer les paradis fiscaux.

La France a joué un rôle décisif pour la paix, la démocratie et contre le terrorisme :

- En intervenant pour la paix entre la Géorgie et la Russie en 2008.
- En mobilisant la communauté internationale pour protéger les civils libyens.
- En défendant jusqu'au bout la démocratie en Côte d'Ivoire.

La France a renforcé son image humaniste et généreuse dans le monde :

- Notre pays est l'un des premiers donateurs pour la reconstruction d'Haïti.
- Nicolas Sarkozy fut le premier chef d'État à se rendre au Japon après la tragédie du séisme et du tsunami.

Tous les éléments du bilan :

<http://www.elysee.fr>

<http://www.lemouvementpopulaire.fr>



Le Président est venu souvent en Haute-Saône. Des décisions concrètes ont suivi ses visites.